

ETAT DES FRAIS D'ORGANISATION ANIMATEUR, A.S. ou DISTRICT

(Accord préalable du SR pour achat repas jurys, goûters, petit matériel)

F4

Fiche à envoyer **obligatoirement dans les 15 jours suivant l'organisation** par mail ou voie postale à :

 Toutes les demandes concernant une organisation effectuée en 2022 devront être envoyées pour traitement avant le 16 décembre 2022 dernier délai

Direction Régionale UNSS

31 avenue de Flandre - BP 630 - 59656 VILLENEUVE D'ASCQ Cedex

Mail : sr-lille@unss.org

ETABLISSEMENT : Collège Lycée L.P. Autre

NOM :

CODE DE L'AS :

1	1			
---	---	--	--	--

VILLE :

ANIMATEUR A.S. ORGANISATEUR :

TELEPHONE :

DISTRICT :

COMPTE À REMBOURSER : Animateur A.S.

A.S.

District

CHAMPIONNAT <input type="checkbox"/>	FORMATION <input type="checkbox"/>
Activité :	
Date : / /202	
Lieu :	
Nombre d'élèves inscrits :	
Nombre de jurys convoqués :	

NIVEAU	
<i>Cocher la ou les case(s) correspondante(s)</i>	
<input type="checkbox"/> Académique	<input type="checkbox"/> Excellence
<input type="checkbox"/> Inter-Académique	
<input type="checkbox"/> France	

*Repas jury : 8,50 € maximum / personne
Goûter élève : 0,80 € maximum / élève*

N.B. : Joindre obligatoirement les factures acquittées : pièces originales ou scan (pas de photo)

Merci de joindre un RIB pour procéder au virement bancaire.

Date et signature du demandeur
Date :
Signature :

Partie réservée à l'UNSS	
Indemnités allouées	
Date et mode de paiement	

P1		P6	
P	%	P	%
P	%	P	%
P	%	P	%